

CONSEIL MUNICIPAL - SESSION ORDINAIRE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE

DU 23 mars 2015 à 20 heures 30.

L'an deux mil quinze, vingt-trois mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni salle de la Mairie sous la Présidence de Madame Karine BOURDELAS, Maire.

Présents : MM. BOURDELAS Karine, BIJAULT Joël, BOUCHARD Eric, DUVAL Corinne, ROGER Michel, SUIVRE Gilles, COCAGNE Sylvain, DUMONT Sonia, LAIGNEL Frédéric, LEGARLANTEZECK Laurent, KHATTABI Abderrahim, LAIGNEL Jean-Charles, DELAUNAY Stéphane, FIÈGE Françoise, ANCERNE Jérôme.

Secrétaires de séance : MM DUMONT Sonia., FIÈGE Françoise.

Date de convocation : 16 mars 2015

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 9 FEVRIER 2015

Le compte-rendu est unanimement approuvé.

2. VOTE DES SUBVENTIONS

Les subventions suivantes sont unanimement votées et portées au BP 2015, article 6574, pour un total de 1 250 € :

- Association communale de chasse : 200 €
- Association des anciens combattants : 200 €
- Association des parents d'élèves : 200 €
- Association pour la sauvegarde de l'église de Cui : 200 €
- Club au fil des jours : 200 €
- Comité sports et loisirs : 200 €
- Prévention routière : 50 €

3. PREPARATION BUDGETAIRE

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, les taux d'imposition communaux 2015 identiques à 2014, à savoir :

- Taxe d'habitation : 12.10 %
- Taxe foncière (bâti) : 7.90 %
- Taxe foncière (non bâti) : 22.08 %

Le conseil municipal prend connaissance des dépenses et recettes portées au budget primitif par la commission finances et apporte les ajustements qu'il juge nécessaire.

Sont portées en section d'investissement, les dépenses suivantes :

- Frais d'études d'avant-projet et diagnostics :
 - honoraires SICA Normandie (part communale 2015) : 13 138 €
 - part intercommunale 2015 : 7 390 €
- Assurance juridique ELABOR : 776 €
- Elaboration des plans des cimetières (3DOuest) : 1 560 €
- Installation de robinets dans les cimetières : 471 €
- Complément de chaises salle des fêtes : 1 785 €
- Parapheur électronique : 780 €
- Réparation pignon église de Cui : 7 000 €

Sont portées les recettes suivantes :

- | | |
|--|----------|
| • Subvention FEADER aire de jeux : | 10 326 € |
| • Subvention Bâtiments de France pignon église de Cui : | 1 430 € |
| • Remboursement Ass. Sauvegarde Eglise de Cui (pignon église de Cui) : | 4 420 € |
| • Remboursement Intercom honoraires SICA Normandie : | 7 390 € |

Les dotations 2015 n'étant pas connues à ce jour, les montants 2014 sont reportés en recettes de fonctionnement.

4. ETUDE DES DIFFERENTS POINTS D'UN COURRIER RECU D'UN ADMINISTRÉ

Lecture d'un mail d'un administré réclamant les points suivants :

- Demande de conteneurs de tri à Pommainville : à voir avec le SITCOM
- Demande d'entretien du « chemin des débats » permettant l'accès au château d'eau de Pommainville : prévoir une intervention sur place
- Demande d'une boîte aux lettres à Pommainville : hors compétence communale
- Demande de busage à Pommainville : non nécessaire après constat des élus sur le terrain.

Un courrier en réponse sera adressé à l'intéressé.

5. QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire rappelle que les sacs poubelles ordures ménagères ne seront plus ramassés si le tri n'est pas fait. Certains sacs sont déposés près des conteneurs de tri, ils seront ouverts par le SITCOM.
- Sonia Dumont : - rencaisser le chemin de la « côte des cailloux ».
- Rappel concernant les bordures de voie route de Pommainville défoncées.
- Joël Bijault : demande de busage de fossé limitrophe Crêlu/ Montabard.
- SITCOM : Invitation des élus à découvrir et comprendre le traitement des déchets
- Karine Bourdelas : - possibilité d'installation d'un conteneur textiles sur la commune.
- demande à Corinne Duval où en est la préparation du Plan Communal de Sauvegarde : en cours
- Françoise Fiège : - signale le dysfonctionnement d'un lampadaire au niveau du 15 Grande Rue.
- Laurent Legarlantezeck : demande de pose d'un miroir à la sortie du parking de l'église ➡ avait déjà été demandé lors des mandats précédents.
- Eric Bouchard : Mise en place de vivaces sur la commune. Faire un appel aux administrés pour éventuellement récupérer des boutures et des plants qui permettraient un fleurissement communal plus important.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

A circular official stamp of the Mayor of Pommainville. The stamp contains the text 'LE MAIRE D'OCCAS', '61200', and 'ES'. A signature is written across the stamp.

Karine BOURDELAS,
Maire.